

LÉGISLATION

Intérêts Italiens

Décret du 28 Octobre 1948 (J.O. T. du 2 Novembre 1948). Rend exécutoire la loi française n° 48.1.1503 du 28 Septembre 1948 concernant la liquidation des biens, droits et intérêts italiens en Tunisie.

Allocations Familiales

Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 25 Octobre 1948 (J.O.T. du 2 Novembre 1948). Modifie le montant maximum des allocations familiales.

Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 25 Octobre 1948 (J.O.T. du 2 Novembre 1948). Modifie le montant des allocations familiales dues en exécution de l'article 3 du décret du 9 Juillet 1945.

Taxes sur les transactions

Arrêté du Directeur des Finances du 30 Septembre 1948 (J.O.T. du 2 Novembre 1948). Relatif à la taxe sur les transactions applicable aux exportations.

Révision des bilans

Décret du 28 Octobre 1948 (J.O. T. du 5 Novembre 1948). Relatif à la révision des bilans.

Plomb

Arrêté du Directeur des Finances et du Directeur des Travaux Publics du 25 Octobre 1948 (J.O.T. du 5 Novembre 1948), relatif à la fixation pour 1948 d'un contingent supplémentaire de 2.000 tonnes de minerais de plomb admissible en Tunisie au bénéfice des dispositions du décret du 4 Septembre 1937; modifié par le décret du 3 Septembre 1938.

Phosphates

Décret du 28 Octobre 1948 (J.O. T. du 3 Novembre 1948). Porte suppression de la ristourne à la Caisse de Péréquation des Phosphates.

Transport des phosphates

de chaux

Décret du 28 Octobre 1948 (J.O. T. du 5 Novembre 1948), relatif à

l'impôt sur les transports de phosphates de chaux par chemin de fer.

Combustibles minéraux solides

Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 4 Novembre 1948 (J.O. T. du 5 Novembre 1948). Fixe le prix de vente des combustibles minéraux solides.

Brevets d'invention

Décret du 4 Novembre 1948 (J.O.T. du 9 Novembre 1948). Tend à prolonger la validité des brevets d'invention dont l'exploitation n'a pu être commencée pendant la guerre et l'occupation.

Employés de banque

Arrêté du Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale du 5 Novembre 1948 (J.O.T. du 9 Novembre 1948). Porte codification d'un règlement de salaire.

Prêts

Décret du 4 Novembre 1948 (J.O.T. du 9 Novembre 1948). Porte modification du décret du 19 Septembre 1948 autorisant la Caisse Foncière et la Caisse Régionale de Crédit Mutuel Agricole de Tunisie à consentir des prêts destinés à la reconstitution du vignole phylloxéré.

Taxe sur les Transactions

Arrêté du Directeur des Finances du 25 Octobre 1948 (J.O.T. du 9 Novembre 1948), relatif à l'application de la taxe sur les transactions à la production de l'huile d'olive.

Gaz d'éclairage

Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 4 Novembre 1948 (J.O.T. du 9 Novem-

bre 1948). Fixe le prix de vente du gaz d'éclairage pour la région de Tunis.

Electricité

Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 4 Novembre 1948 (J.O. T. du 9 Novembre 1948). Fixe les valeurs des paramètres à utiliser pour le calcul des prix de l'énergie électrique produite par la centrale de La Goulette.

Gas-oil

Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 4 Novembre 1948 (J.O. T. du 9 Novembre 1948). Fixe les valeurs des paramètres à utiliser pour le calcul des prix de l'énergie produite par les usines utilisant le gas-oil.

Energie Electrique

Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 8 Novembre 1948 (J.O.T. du 12 Novembre 1948). Porte modification des taux de la surtaxe exceptionnelle et temporaire sur les prix de vente de l'énergie électrique livrée par les compagnies concessionnaires de production et de distribution d'énergie électrique.

Orges

Arrêté du Ministère de l'Agriculture et du Directeur des Finances du 13 Novembre 1948 (J.O.T. du 16 Novembre 1948). Modifie l'arrêté du 30 Septembre 1948, fixant le prix de rétrocession des orges de la récolte locale et d'importation et le taux des redevances compensatrices sur les quantités livrées.

Taxe sur les Transactions

Arrêté du Directeur des Finances du 17 Novembre 1948 (J.O.T.

du 19 Novembre 1948). Modifie et complète l'arrêté du 27 Septembre 1948 portant application de la taxe sur les transactions.

Minéraux solides

Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 9 Novembre 1948 (J.O.T. du 19 Novembre 1948). Complète l'arrêté du 4 Novembre 1948 fixant les prix de vente des combustibles minéraux solides.

Farine panifiable

Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 20 Novembre 1948 (J.O.T. du 23 Novembre 1948). Fixe le prix de la farine panifiable à compter du 24 Novembre 1948.

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture et du Directeur des Finances du 20 Novembre 1948 (J.O.T. du 23 Novembre 1948). Fixe le taux des ristournes sur les quantités de farine panifiable mises en œuvre par les boulangers du 1er Septembre 1948 au 23 Novembre 1948 au soir.

Taxe de transaction

Arrêté du Directeur des Finances du 18 Novembre 1948 (J.O.T. du 26 Novembre 1948), relatif à l'application de la taxe sur les transactions aux redevables ressortissant au Service de l'Enregistrement.

Dattes

Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Artisanat du 19 Novembre 1948 (J.O.T. du 30-11-48), modifie l'arrêté du 29 Octobre 1947 relatif à la standardisation des dattes de Tunisie.

Prix des sucres

Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Artisanat du 26 Novembre 1948 (J.O.T. du 30 Novembre 1948). Fixe le prix des sucres.

Prix des laits condensés

Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Artisanat du 26 Novembre 1948 (J.O.T. du 30 Novembre 1948). Fixe le prix des laits condensés.

Prix des semoules

Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 29 Novembre 1948 (J.O.T. du 30 Novembre 1948). Fixe le prix des semoules à compter du 1er Décembre 1948.

Bons d'Équipement

Décret du 25 Novembre 1948 (J.O.T. du 30 Novembre 1948). Modifie le décret du 4 Mars 1948 autorisant l'émission de bons d'équipement à quatre ans.